EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **05 novembre 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **cinq novembre deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 octobre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Odile VIGNAL à Martine REMBERT-MANTELET, Havva ISIK à Grégory BERNARD, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, René MAYOT à Serge GODARD, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Bernard DANTAL donne pouvoir à Monsieur Cyril CINEUX et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Chantal MERCIER-COURTY et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Carole COURTIAL donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL donne pouvoir à Monsieur Simon POURRET et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI quitte la séance à partir de la question n°2.
A partir de la question n° 7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 7

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITÉ ET DE GAZ (SIEG) DU PUY-DE-DÔME - MODIFICATION DES STATUTS

Par délibération en date du 18 septembre 2010, dont vous trouverez ci-jointe une copie, le Comité syndical a décidé à l'unanimité l'adhésion des établissements publics de coopération intercommunale qui en ont fait la demande au S.I.E.G. du Puy-de-Dôme pour le transfert de la compétence optionnelle éclairage public.

En application des dispositions de l'article L 5212-17 du C.G.C.T. et en tant que commune membre du comité du S.I.E.G. du Puy-de-Dôme, il convient de se prononcer sur les adhésions envisagées sous réserve que les lettres d'intention d'adhésion soient confirmées par une délibération officielle.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission :

- d'approuver l'adhésion des E.P.C.I. au S.I.E.G. du Puy-de-Dôme pour le transfert de la compétence optionnelle éclairage public, selon la liste figurant dans la délibération du Comité Syndical du 18 septembre 2010,

- de prendre acte qu'un arrêté préfectoral devra intervenir avant le 31 décembre 2010 pour autoriser ces adhésions et le transfert de compétence optionnelle « éclairage public » à compter du 1er janvier 2011.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2010

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET

DEPARTEMENT DU PUY-de-DÔME

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE & GAZ du PUY-de-DÔME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE du SYNDICAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2010

Amphithéâtre de la Grande Halle d'Auvergne à COURNON d'AUVERGNE

L'an deux mille dix, le Samedi Dix Huit Septembre à Neuf Heures Trente, les Délégués des Communes et des Secteurs Intercommunaux d'Energie au Comité du Syndicat, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Bernard VEISSIERE pour assister à la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire, puis aux travaux de l'assemblée générale du S.I.E.G. du Puy-de-Dôme.

Délégués Titulaires présents : Messieurs Bernard VEISSIERE, Jean FERRY, Jean SAVINEL, René HERAUT, Eliane BICHARD, Maurice COMTE, Albert JUAN, Josette CHAPUZET, Serge BRIOT, Vincent THOMAS, Alain NIGON, André FLOT, Philippe COSTE, Jean-Claude MARION, Hervé CORRE, José FANJUL, Michel DRIEUX, Alain HAUTIER, Daniel DUVERT, Jean-Louis THEALLIER, Jean HUARD, Jean-Louis HOSTALIER, Denis FAUVET, Annie TALLARD, Laurent IZQUIERDO, Jean BOURDEIX, Daniel GORCE, Jean VIALLARD, Bernard COMBES, Roméo FRANCESCHI, Bernard MLYNSKI, Christian MELIS, Michel LENOIR, Gérard GUIDAT, Jean-Louis EYZAT, Marcel DEBAYLE, Julien REYNARD, Michel AUBIGNAT, Pierrette DAFFIX-RAY, Olivier HOENNER.

Christophe CLEMENTE, Jean-Luc NAVARRE, Claude KOSZIAK, Pierre CASSAN, Serge DUBOISSET, Pierre MOULHAUD, Gérard VEZINET, Michel BERNON, Germinal VALDIVIA, Monique BONNET, Pascaline BIDOUNG, Philippe BOHELAY, Alain CATHERINE, Henri JAVION, Roger RAYNAL, Michel GANNE, Joël MALLET, Christine TORRESAN-LACROIX, Yves DENIER, David PEREIRA, Daniel MAILLY, Alain PAULET, Serge GONCALVES, Gisèle BAULAND, Jean-Claude JACOB, Alexandre DOS-SANTOS, Guy GRAVOIN, Patrick HEBUTERNE, Christophe MESTAYER, Robert PEREZ, Jean-Pierre PEYRIN.

Emmanuel GONTHIER, Jean-Paul VIALLON, Jean-Baptiste COMTE, Jean-Paul BERNARD, Jean-Luc FAURE, Philippe MARTY, Alain OLLE, Pierre SAINTEMARIE, Antoinette MERCIER, René RODIER, Jean-Yves RAY, Dominique PIC, Patrick CORRE, Philippe SAVY, Elie CHALEIL, Alain BRUGERE, Gérard ROUX, Olivier CHARNAY, Marc TOURNIER, Bernard MONIER, Jean-Louis BERTHOUL, Bernard CONORT, Frédéric GORCE, Dominique DUPONT, Jean-Michel CHÂTEAU, Joël BORTOLOTTI, René BOURBON, Bernard CALISTRI, Lucien MARQUET, Patrick MARTY, Patrick ALBARET, Christian GUILLAUME, Thierry DUPOUX, Serge GAUME, Jean LABUSSIERE, Eric THEROND.

Délégués Suppléants présents ayant reçu pouvoir : Gilles DOLAT de Gérard CHANSARD, Michel MOIROUX d'André SERMAGE, Alain HAUTIER de Daniel DUVERT, Lionel BEDABOUR de Jean-Louis RABAT, VEISZ Jean-Pierre de Pascal CAILLET, Pierre BARILLIER de Jacky BOUKHALFA, Serge FABBRO de Christine BUISSON, Bernard GASCO de Jean-Louis JUILLARD, Marc CHABRILLAT de Roger MAREUGE, Christian BOISSAT de Marlène MICHY, Bernard CALAFELL de Jean-Louis BUISSON, Odile VAURY de Bertrand MARTIN, René MAYOT de Bruno SLAMA, Monique BONNET d'Odile VIGNAL, Jean-Pierre BIDON pour Aurélio-René MACIAN, Jacques NURY pour Charles MIRATON, Marc YTOURNEL pour Marcel BARGEON.

L'assemblée étant en nombre suffisant pour délibérer est déclarée valablement constituée.

Délibération Syndicale autorisant l'ADHESION DES E.P.C.I. au S.I.E.G. POUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE ECLAIRAGE PUBLIC -

Le Président rappelle aux Membres du Comité,

- L'arrêté préfectoral du 22 Mars 2010 autorisant la modification statutaire du S.I.E.G. du Puy-de-Dôme, telle que prévue par sa délibération du 5 Décembre 2009, et notamment l'article 7.1.2. qui arrête la représentation des E.P.C.I. membres du Comité Syndical, à raison d'Un Délégué Titulaire et d'Un Délégué Suppléant par E.P.C.I.,

- La délibération du Comité Syndical du 3 Octobre 2009 qui confirme que le mode de financement des travaux d'Eclairage Public d'intérêt communautaire est identique à celui qui aurait été appliqué à la commune sur le territoire de laquelle se déroule le chantier,

- La délibération du Comité Syndical du 5 Décembre 2009 qui arrête la cotisation fixe annuelle des E.P.C.I. à la somme de 30 € et la contribution annuelle aux dépenses d'administration générale au titre de l'Eclairage Public à 1,80 € / foyer lumineux,

- La délibération du Comité Syndical du 15 Novembre 2008 fixant les conditions techniques, administratives et financières du transfert de la compétence optionnelle Eclairage Public,

Le Président donne ensuite lecture à l'assemblée des E.P.C.I. ayant demandé leur adhésion au S.I.E.G. pour la compétence optionnelle Eclairage Public.

Nombre	Nom	Délibération d'Adhésion de L'EPCI au SIEG et date du visa	
1	CLERMONT COMMUNAUTÉ	Lettre d'intention du 03/09/2010	
2	ALLIER COMTÉ COMMUNAUTÉ	14/06/2010	17/06/2010
3	ARDES COMMUNAUTÉ	29/09/2010	
4	BILLOM - SAINT DIER d'AUVERGNE	31/05/2010	04/06/2010
5	CŒUR des COMBRAILLES	27/05/2010	01/06/2010
6	COUZE VAL D'ALLIER	12/07/2010	16/07/2010
7	ENTRE ALLIER et BOIS NOIRS	09/07/2010	15/07/2010
8	LA MONTAGNE THIERNOISE	27/05/2010	06/07/2010
9	LA VALLEE de l'ANCE	23/06/2010	Modification de ses statuts en cours
10	LIVRADOIS PORTE d'AUVERGNE	20/05/2010	26/05/2010
11	MUR ES ALLIER	18/05/2010	01/06/2010

12	PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS	17/06/2010	30/06/2010
13	ROCHEFORT-MONTAGNE	07/05/2010	19/05/2010
14	SIOULET CHAVANON	Lettre d'intention du 16/09/2010	
15	CHEIRES	07/06/2010	22/06/2010
16	COTEAUX de L'ALLIER	31/05/2010	08/06/2010
17	COTEAUX de RANDAN	01/07/2010	08/07/2010
18	CÔTES de COMBRAILLES	31/05/2010	10/06/2010
19	PUYS et COUZE	08/07/2010	16/07/2010
20	BASSIN MINIER MONTAGNE	19/05/2010	15/06/2010
21	HAUT-LIVRADOIS	16/07/2010	
22	LEMBRON VAL D'ALLIER	07/07/2010	15/07/2010
23	MASSIF du SANCY	Lettre d'intention du 01/10/2010	
24	PAYS d'ARLANC	07/07/2010	16/07/2010
25	PAYS de COURPIERE	24/06/2010	12/07/2010
26	PAYS de CUNLHAT	30/06/2010	20/07/2010
27	PAYS de MENAT	16/09/2010	
28	PAYS de PIONSAT	17/09/2010	
29	PAYS de SAUXILLANGES	20/05/2010	31/05/2010
30	PAYS d'OLLIERGUES	Lettre d'intention du 24/09/2010	
31	ENTRE DORE et ALLIER	22/07/2010	26/07/2010
32	GERGOVIE VAL D'ALLIER	24/06/2010	01/07/2010
33	HAUTE COMBRAILLE	02/06/2010	14/06/2010
34	ISSOIRE COMMUNAUTÉ	28/09/2010	
35	LIMAGNE BORDS D'ALLIER	08/06/2010	18/06/2010
36	LIMAGNE D'ENNEZAT	01/06/2010	04/06/2010
37	MANZAT - COMMUNAUTÉ	Lettre d'intention du 16/09/2010	
38	NORD - LIMAGNE	06/07/2010	20/07/2010
39	RIOM COMMUNAUTÉ	01/07/2010	05/07/2010
40	SANCY - ARTENSE	26/05/2010	04/06/2010

41	VOLVIC SOURCES et VOLCANS	05/07/2010	09/07/2010
42	S.I. de la Retenue des Fades Besserve (S I R B)	14/09/2010	23/09/2010
43	S.I. de CHADIEU	24/06/2010	12/07/2010
44	SAINT-AMANT TALLENDE / SAINT SATURNIN	07/04/2010	02/07/2010

Le Président rappelle que ces adhésions auront pour effet d'assurer la sécurité juridique des interventions du S.I.E.G. et des E.P.C.I. en Eclairage Public, les procédures en cours jusqu'au 31/12/2010 n'auraient plus l'aval du contrôle de légalité. Un procès-verbal contradictoire sera établi au cours du 4ème Trimestre 2010, précisant la consistance, la situation juridique et l'état du patrimoine Eclairage Public communautaire qui sera mis à disposition du Syndicat dans le cadre du transfert de compétence.

Pour assurer la continuité du service, les délibérations actant le transfert de compétence devront parvenir au contrôle de légalité avant le 31/12/2010.

Le Président indique ensuite au Comité Syndical que toutes les communes membres vont être consultées pour approuver ces adhésions, à la majorité qualifiée, en application des dispositions de l'article L 5212-17 du C.G.C.T.

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion des E.P.C.I. dont la liste figure ci-dessus, sous réserve que les lettres d'intention soient confirmées par une délibération officielle des E.P.C.I. qui ne l'ont pas encore prise.
- Approuve le mode de consultation des communes adhérentes sur l'adhésion des E.P.C.I.
- Autorise le Président à signer les Procès-Verbaux contradictoires précisant la consistance, la situation juridique et l'état du patrimoine Eclairage Public communautaire qui sera mis à disposition du Syndicat dans le cadre du transfert de compétence.
- Prend acte qu'un arrêté préfectoral devra intervenir avant le 31/12/2010 pour autoriser ces adhésions et le transfert de compétence optionnelle Eclairage Public à compter du 1er Janvier 2011.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 18 Septembre 2010

Pour copie conforme,

Le Président,

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE DE RIOM LE

01 OCT. 2010

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

SIEG 63 • Tél. 04 73 34 19 13 • Fax. 04 73 34 24 10

Bernard VEISSIERE